

ESPACE RESERVE AUX EAUX SUPERFICIELLES

Cours d'eaux d'Ardon

Mise à l'enquête publique

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du **21 JUN 2021**

Droit de sceau: Fr. **616.-**

SITUATION (canal de la Ceinture)

Echelle 1/2'500

Le chancelier d'Etat:



AUTEUR DU PROJET	MAÎTRE DE L'OUVRAGE	PROJ.	DESS.	CONTR.
		1. Avril 2019	N.G.	P.M.
		2. Juin 2019	N.G.	P.M.
		3.		
		4.		

25 OCT. 2019



DATE	PROJ.	DESS.	CONTR.
1. Avril 2019	N.G.	B.S.	P.M.
2. Juin 2019	N.G.	B.S.	P.M.
3.			
4.			

PROJET n° : 101.2266.40	Formats	Surface

W: Commune d'Ardon
Hydrologie/206 ERE
2266 8117 5269 5269 Plan
X = 1.050
Y = 0.287
0.31 m²



Légende :

- Limites communales
- ERE à titre indicatif
- Tracé à ciel ouvert
- Tracé enterré
- Eaux nécessitant une étude ERE
- Tracé à ciel ouvert
- Tracé enterré
- Plans d'eau
- Eaux ne nécessitant pas d'étude ERE
- Tracé à ciel ouvert
- Tracé enterré
- Plans d'eau
- ERE à titre indicatif
- ERE d'eaux à ciel ouvert
- ERE d'eaux enterrés
- Emplacement du profil représentatif de la section
- Séparation entre les tronçons
- Cours d'eau analysé dans le cadre de l'ERE

PAZ

- Zones d'affectation 1
- Zone artisanale
- Zone agricole 1
- Zone agricole 2
- Zone de protection du paysage superposée
- Zone de protection de la nature superposée

Canal de la Ceinture

CEI-0

COMMUNE DE CHAMOSON

